

Rodez, le 17 février 2026

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

009423

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2026**
SOURSOU EMILIE
Références : 1000946042056 NN1B 46 129

MONSIEUR SOURSOU EMILIE
48 RUE DU SOLEIL
46160 GREALOU

Date d'exigibilité : 02/03/2026
Date limite de paiement : 31/03/2026

Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2026.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2025. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	3 020,85 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	556,85 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	68,95 Eur
Contribution(s) FMSE 2026	20,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	364,35 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	1 032,85 Eur
C.R.D.S	75,95 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	5 423,43 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de 5 423,43 Euros est à payer au plus tard le 31/03/2026.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- Prélèvement
- Télé-règlement
- Virement bancaire

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



Midi-Pyrénées Nord

SOURSOU EMILIE
1000946042056 (NN1B)

CN-26



Facture n° 01286123700090

Montant : 5423,43 euro(s), à payer pour le 31/03/2026

* prière de ne pas agraffer

Virement le 31/03